

**Conseil
départemental
de la Nièvre**

Le Département de la Nièvre,
avec le Crous, renforce
les permanences d'accueil téléphonique
et physique des étudiants
en cette période de crise sanitaire
au sein du site d'action médico-sociale de Vauban
(16 rue Vauban 58000 - Nevers - 03 86 61 97 13)
et des sites universitaires.

Ces permanences sont organisées pour les étudiants, sur rendez-vous en ligne en se connectant à :
mesrdv.etudiant.gouv.fr.

Vous bénéficierez :

- d'une évaluation sociale de votre situation dans le cadre des aides financières du Crous et du Département,
- d'une orientation vers des associations et épiceries solidaires,
- d'une orientation vers les dispositifs de suivi psychologique notamment :

• **APSYTUDE**

www.apsytude.com

• **CHÈQUE PSY**

santepsy.etudiant.gouv.fr

- De l'accès à la carte avantages jeunes, avec plus de 3200 avantages proposés par 2000 partenaires en Bourgogne-Franche-Comté dont 250 avantages dans la Nièvre.



— ENSEMBLE —
**À VOS
CÔTÉS !**



Ville de Nevers

La ville de Nevers
vous soutient via son CCAS
et un fonds dédié spécifique

UN TRAVAILLEUR SOCIAL DÉDIÉ étudiera votre situation et saisira les dispositifs existants notamment en matière d'accès aux droits en travaillant avec le réseau partenaire, en mobilisant **DES FONDS SPÉCIFIQUES POUVANT ÊTRE ACCORDÉS SELON LES MODALITÉS SUIVANTES:**

PUBLIC CIBLE :

- étudiant, locataire, co locataire ou hébergé à Nevers, poursuivant ses études à Nevers et rencontrant des difficultés d'ordre social et/ou financier.

CHAMP D'INTERVENTION :

- l'aide peut concerner tous les domaines couverts habituellement par l'ensemble des aides du CCAS (aide alimentaire, énergie, loyer courant, déplacements, aide en cas d'absence de connexion internet...
- l'aide intervient en complément des aides du Crous et a un caractère ponctuel

MODALITÉS D'INSTRUCTION :

- instruction par le travailleur social du CCAS, attribuée en commission ou en urgence (besoins alimentaires)

Contact : CCAS de Nevers 5, rue de la basilique, Nevers 03 86 71 80 00



Nevers Agglomération

Afin d'assurer la continuité de services aux étudiants en matière de restauration universitaire, Nevers Agglomération, dans le cadre de sa compétence Enseignement Supérieur et d'une convention avec le Crous Bourgogne-Franche-Comté gère depuis janvier 2019 la maintenance et le prestataire du RU situé sur le site de l'Isat.

Le repas à 1€, mis en place dès septembre 2020 pour les étudiants boursiers, puis dès le 20 janvier 2021 pour l'ensemble des étudiants, en est l'illustration, permettant ainsi de servir 2 923 repas en mars 2021.

Au delà du cofinancement avec le Crous et le Conseil Départemental des repas à 1 € depuis 2019, Nevers Agglomération répond présent à chaque sollicitation, que ce soit pour coordonner une chaîne de solidarité inédite proposée par les sapeurs-pompiers en faveur des jeunes en difficulté ou pour faire le lien entre les restaurateurs souhaitant offrir des repas gratuits ou à tarifs réduits aux étudiants.

Pour tout renseignement :
classerre@agglo-nevers.fr

Le Crous Bourgogne-Franche-Comté est à vos côtés

Le Crous Bourgogne- Franche-Comté

Accompagnement social

Vous rencontrez des difficultés ? Accès aux droits, aides financières, démarches administratives, situation personnelle, familiale... Une assistante sociale vous écoute et vous accompagne.

Prise de rendez-vous en ligne : mesrdv.etudiant.gouv.fr

Permanence téléphonique :

03 81 48 46 50, du lundi au vendredi, de 10h à 12h

Contact : social.21@crous-bfc.fr

Ecoute psychologique

• APSYTUDE

Stress ? Pas le moral ? Besoin de soutien ? Questions ou angoisses ? Problèmes familiaux ? Sentiment de solitude ? Difficultés dans les études ?

Le Crous propose des rendez-vous gratuits en vidéo-consultation avec un psychologue, pour une écoute bienveillante et sans jugement, en toute confidentialité.

Prise de rendez-vous : happsyline.bfc@gmail.com

(préciser « Crous BFC » dans l'objet du mail)

• SANTÉ PSY ETUDIANT

Vous êtes étudiant et vous ressentez le besoin d'une aide psychologique ?

Pendant la crise sanitaire, l'Etat prend en charge vos séances auprès d'un psychologue dans le cadre d'un parcours de soin, sans avance de frais.

Plus d'info : santepsy.etudiant.gouv.fr

• FIL SANTÉ JEUNES

Besoin de vous exprimer ? Envie de vous informer ?

Une équipe de médecins et psychologues vous accompagnent par téléphone ou messagerie.

Plus d'info : filsantejeunes.com

Services de la vie étudiante

Le Crous s'installe aussi à Nevers : un point relais Vie étudiante va prochainement ouvrir ses portes, rue du Pont Cizeau.

L'ouverture de cet espace vous permettra d'obtenir plus facilement des informations sur les questions de bourses, de logement (en lien avec le Dossier social étudiant) ou de job étudiant. Vous pourrez également suivre, au sein de ce relais, des ateliers d'accompagnement aux techniques de recherches d'emploi ou participer à diverses rencontres (étudiants-employeurs, partenaires, etc.).

Ce point relai assurera par ailleurs un meilleur accompagnement des projets étudiants, notamment en vous orientant et aidant à la constitution de dossier de demande de subvention (Cultures Actions, CVEC, etc.)

Au cœur de la dynamisation de la vie étudiante à Nevers, l'équipe du Crous proposera des événements culturels, pratiques et festifs (concerts, soirées ludiques et festives, ateliers, etc.), dès ce printemps.

